

Oliver Paasch, ministre-Président de la Communauté germanophone: "En cas de 7e réforme de l'Etat, nous demanderons le statut de Région"

LA LIBRE ABONNÉS - **STÉPHANE TASSIN** - 05 juillet 2015

Les dernières élections de mai 2014 ont amené un changement important en Communauté germanophone (76 000 habitants). Karl Heinz Lambertz (PS), qui occupait la ministre-Présidence depuis quinze ans, a passé la main à Oliver Paasch, ancien ministre de l'Enseignement et membre du parti ProDG (pro-Communauté germanophone). Jeudi, la Région wallonne a transféré à la Communauté germanophone l'importante compétence de l'emploi.

Le combat fut difficile pour obtenir cette compétence ?

C'était une discussion animée durant la préparation de ce transfert de compétence. Non pas sur le principe du transfert parce que cela figurait dans la Déclaration de politique régionale mais plutôt sur la définition du périmètre du transfert. Il faut savoir que cette compétence est divisée en 18 chapitres. Nous sommes très contents qu'à l'exception des titres-services, l'entièreté de ces chapitres ont été transférés. Puis il s'agissait de fixer le financement et là je ne vous cache pas que la discussion a été relativement dure et le résultat obtenu à la fin n'est pas le meilleur pour la Communauté.

Vous espériez plus ?

Nous souhaitions plus mais le financement reste correct. Il correspond à ce que l'Etat fédéral transfère à la Région wallonne, toutes proportions gardées. De plus, on nous demande de participer à l'assainissement des finances publiques demandé par le fédéral à la Wallonie, donc nous ne nous plaignons pas.

Vous n'avez pas été volés ?

Non, mais nous n'avons pas non plus été privilégiés, Si nous avons été volés, nous ne l'aurions pas accepté.

A moyen terme, la compétence en matière de titres-services vous espérez l'obtenir ?

Tout à fait, il s'agit d'un instrument important dans le cadre d'une bonne politique d'emploi et nous aimerions l'utiliser pour répondre à nos besoins spécifiques. Comme je l'ai dit au gouvernement wallon, je comprends qu'il faille attendre au moins un an pour voir quelles sont les finances nécessaires pour l'exercer vu que les chiffres fluctuent presque toutes les semaines. Dans un an nous souhaitons en rediscuter. Avec notre budget serré, je veux éviter de prendre un risque financier.

Vous n'attendrez pas dix ans ?

J'espère qu'il ne faudra pas dix ans pour avoir les chiffres sur un an.

En matière de transferts de compétences, quelles sont celles que vous souhaitez encore obtenir ?

Il y a le Logement et l'Aménagement du territoire, ce sont nos deux grandes priorités. Jeudi, nous avons défini un planning pour discuter du transfert du Logement. Le but étant de transférer la compétence pour 2017. Nous aimerions pouvoir aussi discuter de l'Aménagement du territoire. Mais la Wallonie n'est pas très enthousiaste et la discussion ne sera pas facile.

Pourquoi la Région wallonne n'est-elle pas enthousiaste ?

Il faut lui demander... Elle craint une concurrence entre la Communauté germanophone et d'autres territoires de la Région wallonne. Ce n'est pourtant pas notre but. Nous voulons répondre aux besoins spécifiques de notre Région. Il suffit d'en faire le tour pour voir qu'il y a une autre histoire. La manière de construire et les matériaux que nous utilisons sont différents. Nous voudrions avoir la main sur le développement des zonings industriels. On voit que partout en Europe, une Région à pouvoir législatif a besoin de cette compétence pour mener une politique de développement économique cohérente. Nous avons développé une vision à l'horizon 2025 pour la Communauté germanophone et nous voyons à chaque fois que nous voulons mettre quelque chose en œuvre qu'il nous manque cette compétence. Autre exemple, nous avons construit et rénové des écoles mais nous n'avons pas la possibilité de décider dans quels endroits nous pouvons les construire.

Vous voulez toujours que la Province de Liège cesse d'exercer ses compétences sur votre territoire ?

Il y a une résolution unanime chez nous depuis très longtemps qui dit que le pouvoir intermédiaire entre l'entité communautaire et les communes n'est pas nécessaire. Nous voulons pouvoir prendre les compétences provinciales en main.

Qui bloque ?

Les pouvoirs qui en décident ont changé. Aujourd'hui, c'est la Région wallonne qui doit nous donner cette possibilité. Nous avons vu qu'il y avait dans leur déclaration de politique régionale un point qui précise que la Wallonie discutera de toutes les demandes de la Communauté. Nous souhaitons parler de cela.

Les germanophones sont toujours candidats pour devenir une quatrième Région ? Si oui, comment vous faire entendre au milieu des francophones et des Flamands ?

Nous avons une grande tradition de pragmatisme. Nous tenons compte de notre taille, nous ne déciderons jamais du sort de la Belgique et nous n'avons aucun intérêt à nous immiscer dans les discussions institutionnelles entre Flamands, Bruxellois et Wallons. Nous ne sommes pas demandeurs d'une septième réforme de l'Etat, mais nous analysons ce qu'il se passe au fédéral. Si un jour, il y a une septième réforme de l'Etat, nous demanderons à être une entité fédérée traitée sur le même pied que les autres. Le rapprochement entre l'institution régionale et l'institution communautaire, dans ce pays, nous mène inévitablement à cette revendication. A partir du jour où Régions et Communautés fusionneront partout, nous demanderons aussi ce statut de Région à part entière.

Comment se passent vos relations avec la Flandre et Bruxelles ?

Nous avons d'excellents contacts avec tout le monde. Nous avons eu, en un an, des gouvernements conjoints avec la Flandre, c'est une première, mais aussi avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne. Nous prévoyons une rencontre avec le gouvernement bruxellois.

De quoi discutez-vous avec la Flandre ?

D'enseignement par exemple. La Flandre est considérée en Europe comme un exemple de bonnes pratiques, nous avons donc un intérêt à travailler avec eux. Nous travaillons aussi sur le tourisme et sur le social.

Vous vous sentez plus proche du modèle flamand d'enseignement que du modèle francophone ?

Je ne veux pas émettre de jugement de valeur, mais l'enseignement développé en Flandre depuis 1989 est excellent sur beaucoup de niveaux. Voyez les résultats Pisa. Pourquoi ne pas s'en inspirer ? Il faut savoir que l'inspection externe de nos écoles est faite par des inspecteurs flamands. Par contre, sur le multilinguisme, nous avons un accord de coopération avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous échangeons des professeurs. Dès la 3e maternelle, nous apprenons le français. Nous avons donc intérêt à avoir des professeurs francophones. La Belgique est extrêmement riche de culture. Son grand avantage, c'est cette diversité.

Vous avez succédé à l'inoxydable Karl-Heinz Lambertz comme ministre-Président. Vous êtes issus d'un parti qui s'appelle ProDG, un parti purement germanophone. Vous êtes nationaliste ?

Non certainement pas, nous sommes un peu comme un parti d'intérêts communaux dans une commune. En Belgique, il n'y a que des partis régionaux. C'est normal que, chez nous, ce soit comme cela aussi. Nous existons depuis 2008 et nous sommes de tendance sociale-libérale.